<u>République française</u> Département de la Marne - Arrondissement : CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

FAUX VESIGNEUL 2 voie de Vitry

51320 FAUX-VESIGNEUL

Le 15 septembre 2022,

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

jeudi 22 septembre 2022 à 20 h 30

Mairie

voie de Vitry 51320 FAUX VESIGNEUL

Ordre du jour:

- Avis sur projet du parc eolien de la Sainte Croix
- Affichage légal / projet numérique
- Détail des dépenses autorisées à l'article 623
- Demandes de subventions
- Plantations du Parc Saint Vincent
- Questions diverses

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Le Maire,

MANGEART Jean-Christophe

POUVOIR (1)		
Je soussigné(e)	donne pouvoir à	_
de me représenter à la réunion convoquée pour le 22 septembre 2022 à 20 h 30, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents. Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (3) auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.		
Fait à	le	202

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum